



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 18 JUMADA II 1441 (13 FEVRIER 2020)

*_*_*

I- Le Ministre du Travail et de l'Insertion Professionnelle a présenté un exposé sur le développement des indices du marché de l'emploi entre les années 2017 et 2019.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

🚩 Projet de loi :

Projet de loi n° 05.20 relatif à la cybersécurité.

Présenté au Conseil préalablement à sa soumission à un prochain Conseil des Ministres.

🚩 Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.18.437** fixant les montants et modalités d'attribution d'indemnités de fonction et de déplacement au profit des membres de l'organe délibératif de la Commission Nationale de la Commande Publique.

Approuvé.

2. **Projet de décret n° 2.18.911** pris pour l'application de la loi n° 39.13 relative à la réorganisation de l'Ecole Hassania des Travaux Publics.

Approuvé.

🚩 Convention internationale :

Convention de coopération dans le domaine militaire et technique entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume Hachémite de Jordanie, faite à Amman le 20 juillet 2019.

- **Projet de loi n° 65.19** portant approbation de cette Convention.

**Présentés au Conseil préalablement à leur soumission
à un prochain Conseil des Ministres.**

III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques à Marrakech ;
- La Doyenne de la Faculté polydisciplinaire à Safi ;
- Le Directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie à Essaouira.